

Nos formations destinées aux établissements scolaires

Trouver des financements dans les entreprises culturelles

Durée recommandée : 15h dont 2h de test et 1h de correction de test

Offrir aux étudiants des cursus culturels des formations sur les spécificités comptables/fiscales/sociales et de gestion est depuis longtemps préconisé... mais peu d'établissement le mette en pratique. C'est dommage car apprendre un métier c'est bien, fournir des ressources pour y parvenir c'est mieux !

Notre cabinet organise depuis longtemps des modules de formation dans de nombreux établissements. Découvrez ces différents cycles spécifiquement établis pour les établissements scolaires.

Comment trouver des financements dans les entreprises culturelles ?

Introduction : La problématique du financement

Développement :

- Les grands principes du financement
- Les financements classiques :
 - Les subventions,
 - Les crédits d'impôts.
- Les financements privés :
 - Le crowdfunding,
 - L'investisseur,
 - Les Sofica,
 - La coproduction et la SEP,
 - Le mécénat et les fonds de dotation,
 - Le financement par la publicité.
- Le financement des entreprises innovantes (JEI, CII et CIR)

Conclusion



Conditions financières :

Les interventions dans les établissements scolaires font l'objet d'une facturation à minima 70 € HT /heure soit 84 € ttc.

Contact :



Eric HAINAUT
Expert-Comptable
Spécialiste des Industries Culturelles & Créatives

01 53 19 00 00
e.hainaut@emergence.fr
comcom.fr